

Assemblée Générale Ordinaire
DIMANCHE 15 Mai 2022 à 9 h30

Présents : 28 clubs représentant 147 voix/268. 7 pouvoirs et 2 procurations.

Excusés : Mr Mathias LAMARQUE directeur de la DRAJES NA, Mr Alain Rousset Président du Conseil Régional, M Philippe Lafrique Conseiller Régional en charge du sport et Mr Philippe Saïd Président du CROS Nouvelle Aquitaine.

Quorum : Pas de quorum

Rappel de l'ordre du jour

- Validation du P.V de l'A.G.O 2021
- Rapport moral du Président
- Bilan d'activité 2021 et perspectives saison prochaine.
- Bilan financier 2021
- Présentation du budget 2022
- Tarif licences 2022
- Questions diverses

Ouverture à 9h30 de l'AGO par le Président Hugues Le Merre (HLM). Il est rappelé que les statuts du Crena ne prévoient pas de quorum pour les AGO. Secrétaire de séance Françoise Suzanne.

Le Président salue la présence de Mr Bruno GARES Président de la FFE et de Mme Virginie THOBOR DTN, et remercie l'ensemble des participants pour leur présence à cette réunion..

PV AGO du 1^{er} mai 2021

Ce dernier est adopté à l'unanimité sans remarque particulière.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT : Hugues LE MERRE

[annexe 1](#)

Le président donne lecture de son rapport moral

Vie de la Ligue Escrime Aquitaine

- Clubs et adhérents :
 - L'ensemble du territoire régional est couvert par des associations départementales.
 - 61 clubs affiliés au 31/04/21. (+3).
 - 3 960 adhérents (pour rappel 3 913 en 2019 et 2 950 la saison précédente).
- Vie statutaire :
 - Le bureau se réunit régulièrement ainsi que le comité directeur (4 réunions)

BILAN ACTIVITES 2020 ET PERSPECTIVES SAISON 2021-2022

▪ ARBITRAGE (Sylvain PUTEAUX)

[annexe 2-p5](#)

Une JNA organisée le 18 septembre avec 69 QCM passés (92 l'année précédente). 48 sont entrées en formation pratique. Mise en place du groupe arbitre « élite régionale » : 13 compétitions arbitrées

▪ FORMATION (Françoise Suzanne en binôme avec Marie-Alexia Blomme)

[annexe 2-p5](#)

Présentation des bilans d'action : Une saison de reprise des activités en ce domaine avec peu de candidats notamment en artistique. Un faible intérêt rencontré par la proposition de formation continue initiée par la fédération en direction des maîtres d'armes.

- Formation continue des cadres en Région : 15 personnes ont été formées : 10 animateurs et 5 éducateurs. 2 sessions (juin et rattrapage en novembre)..
- Formation fédérale : animateur, éducateur, artistique et laser
- Développement en milieu scolaire :

VIE SPORTIVE ET ACCES AU HAUT NIVEAU (Guillaume Texier)

▪ Les compétitions régionales :

[annexe 3 -P8 et 9](#)

Une vie régionale encore sous le signe du COVID : Difficultés à trouver des organisateurs de compétitions, calendrier tardif et mouvant, modalités de sélection peu lisibles pour les tireurs.

▪ Détection, Perfectionnement, Performance

[annexe 2 -P2-4](#)

Après une saison 2020-2021 sans activité, une activité satisfaisante tant en termes de densité (3 journées d'animation territoriale, 7 stages régionaux et 4 entraînements) que de participation. Un bilan positif et une structuration de la vie régionale qui prend corps.

▪ Résultats sportifs (2021-2022) :

[annexe 4](#)

15 escrimeurs de la Nouvelle Aquitaine sont sur liste des sportifs de haut niveau (5 sur liste relègue, 8 sur liste Espoirs). Championnats de France: 15 médailles (7 titres dont 6 au sabre).

▪ CREFED

Les CREFED sont supprimés à la rentrée 2022. 4 demandes de labellisation pour des centres de formation (Pau / BEC / GTE et Dax) et 2 demandes d'habilitation pour des centres de préformation (Boulazac et Escrime Vienne 86)

Q/R : Emmanuel Garret (Dax) : Interroge le président et la DTN concernant le devenir de sa demande d'habilitation de centre de formation régional.

BG/DTN : Celui-ci sera informé de façon officielle dès que la commission aura communiqué les résultats de ses travaux.

Q/R : Francis Dubert (Pdt ATE24) et Isabelle WEBER-GUIONET (Périgueux épée) : prennent acte de la candidature de Boulazac tout en émettant des réserves sur cette dernière et en regrettant que celle-ci n'ait pas été faite en concertation avec les autres clubs du département. En effet, il existe déjà une structure élite en Dordogne (EDP) adossée à un établissement scolaire proposant aux meilleurs tireurs de chaque club un parcours sportif et scolaire adapté.

DEVELOPPEMENT- PROMOTION DE LA DISCIPLINE : (Hugues Le Merre)

La reprise générale de l'escrime sportive semble avoir accaparé toutes les énergies, car en effet, peu d'actions de développement qui étaient en bonne voie avant la crise sont reparties au plan régional. A noter le projet Handi-escrime mis en place, notamment avec le club du CAM Bordeaux

comme fer de lance. Un stage commun avec un stage jeunes a été mis en place pendant les vacances d'avril et a satisfait l'ensemble des participants et des cadres

- Bilan des actions en direction des clubs et des ADE

[annexe 3 p14-15](#)

L'aide apportée aux ATE constitue le pilier central de l'action du CRENA en ce domaine. Suite à l'épisode COVID plusieurs dispositifs transitoires ont été mis en œuvre : aide à l'achat de matériel, aide prise en charge des licences dirigeants, réalisation de 2 teasers personnalisés, aide aux résultats sur les Championnats de France.

BILAN FINANCIER 2021 (Patricia Alard)

[annexe 5](#)

L'année a toujours été perturbée mais l'activité sportive a pu partiellement redémarrer en mai (CF, compétitions mais aucun stage effectué sur la saison). La remontée du nombre de licenciés en fin de saison est comparable au chiffre de l'année 2019. Les aides financières ont été maintenues avec l'activité partielle jusqu'en juin, et des réductions de charges sociales ont persisté. Un second fonds covid a été mis en place (à noter que le fonds covid de la saison précédente n'ayant pas été utilisé en totalité, il a généré des produits exceptionnels). Un Plan Rebond conséquent subventionné par le Conseil Régional a permis aux CD et ATE de se doter de matériel. Le CRENA a innové dans la gestion des subventions ANS des CD et ATE qui le souhaitaient en les intégrant avec sa propre demande.

L'exercice 2021 se solde :

- Total des produits de 309 778,74 €
- Total des charges de 291 167,72 €
- Un excédent de 18 611,02€

La trésorerie à fin décembre s'élevait à la somme de 246 852 €.

Le compte de résultat peut être consulté sur le site du Crena et l'ensemble des documents est disponible sur site à la Maison des Sports.

Validation des comptes 2021 par l'AG (145 voix pour – 2 abstentions)

Affectation du résultat au compte report à nouveau approuvé par l'AG (147 voix pour)

PRESENTATION DU BUDGET 2022 (Hugues Le Merre)

[annexe 3 p31-34](#)

Tarif des licences

[annexe 6](#)

Tarif des licences : le président propose d'augmenter la part régionale des licences de 1 €

Vote sur le tarif des licences : 147 suffrages exprimés. Adopté par 75 voix pour (majorité) 56 abstentions et 16 voix contre

L'ordre du jour ayant épuisé, HLM lève la séance à 12h30.

Certifié exacts et conforme

Le secrétaire de séance
Françoise Suzanne



Le Président
Hugues Le Merre

